LETTRE OUVERTE À LA SACD

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous avoir décerné le prix de la traduction et/ou adaptation de la SACD. Comme nous sommes associés pour ce prix, nous supposons qu’il récompense prioritairement notre travail de traduction du théâtre de Tchekhov.

Nous voudrions à cette occasion vous faire part de nos observations : le fait de considérer que traduction et adaptation sont équivalents voire interchangeables est un contresens dont les conséquences sont lourdes. La traduction est tout sauf une adaptation ; elle est le contraire absolu de l’adaptation. Nous n’avons pas adapté les pièces de Tchekhov, nous les avons traduites en essayant d’être aussi précis que possible et en nous gardant de toute adaptation au goût français, au goût du public, aux convenances actuelles ou autres visées possibles visant à transformer le texte.

Cette confusion entre traduction et adaptation a pour conséquence un laxisme amenant à autoriser le détournement du texte : le premier metteur en scène venu peut s’emparer d’une traduction, la mettre à sa sauce, faire jouer cette « adaptation » et percevoir les droits. C’est de cette confusion que dérive le problème que nous soumettons depuis des années, à savoir le problème de la contrefaçon.

Au moment où nous recevons ce prix, nous sommes victimes de plagiats répétés. Faute de soutien de la SACD, nous nous sommes vus contraints de nous lancer dans une procédure. Or, et c’est ce sur quoi nous voulons attirer l’attention, la procédure pour contrefaçon au théâtre fait que, quoi qu’il advienne, le plagié sera deux fois victime : il lui faudra, en plus d’être blessé par les falsifications des plagiaires, perdre beaucoup de temps et d’argent pour établir la preuve du plagiat (payer un avocat pour qu’il soumette une requête au président du tribunal qui mandate un huissier, puis engager une procédure…). Et ce alors que les solutions pour résoudre ce problème seraient simples à mettre en œuvre.

Nous souhaitons que la SACD, la SGDL et l’ATLF se concertent pour permettre enfin de lutter contre le plagiat. Ce serait la meilleure façon de promouvoir la traduction, de soutenir le travail des traducteurs et de nous permettre de prolonger notre travail de traduction de Tchekhov.

Puisse ce prix être l’occasion d’alerter sur un problème qui va s’aggravant au fil des années et qui a lui-même de lourdes conséquences.

 André Markowicz et Françoise Morvan